

CONCLUSION

La route qui mène à la grotte accueille un alignement de 28 marronniers âgés de 100 ans. Même s'ils ont un développement limité par la taille, ces arbres confèrent à site un intérêt paysager appréciable. La voie est fréquentée par les nombreux véhicules, cyclistes et piétons qui se rendent à la grotte ou aux commerces d'artisanat d'art.

L'état physiologique des arbres est correct pour la majorité des arbres diagnostiqués. La chute prématurée du feuillage est liée à une double affection foliaire : le black-rot, champignon foliaire, et la mineuse du marronnier, ravageur foliaire. Ces affections sont récurrentes et ne compromettent pas la viabilité des arbres. La saison de végétation des marronniers se trouvant raccourcie, la croissance des arbres est ralentie. Pour 3 arbres, la physiologie est faible. Un arbre est mort.

On observe des déficiences mécaniques importantes pour 9 arbres (33 % des arbres diagnostiqués). Il s'agit de cavités sur charpentières, tronc et collet, et de la mortalité d'un arbre (3%). Les cavités sont toutes dues à des blessures anciennes : larges plaies de taille, arrachement d'écorce par les engins d'entretien des abords de route. Elles peuvent constituer un point de fragilité.

Parmi ceux-ci, un examen complémentaire est proposé pour 4 arbres dans le délai d'un an, afin d'évaluer précisément les défauts constatés et de juger au mieux de leur avenir. Ces diagnostics approfondis mettent en œuvre des outils spécifiques. Ils seront réalisés du pied de l'arbre pour les marronniers n°16 et 22, et à l'aide d'un moyen élévatoire pour les n°6 et 8.

Les cavités portées par le marronnier n°10 sont dangereuses. Son abattage est recommandé, ainsi que celui de l'arbre mort n°26.

Deux tiers des marronniers présentent des blessures larges de taille ou d'épareuse. Elles évolueront inévitablement en cavités d'ici 10 à 20 ans. Si ces défauts sont anodins aujourd'hui, ils peuvent devenir préoccupants à moyen terme.

Deux arbres nécessiteront une intervention de taille. Il s'agit de retirer des branches mortes qui peuvent tomber sur la chaussée. Les préconisations ont été détaillées plus haut. Aucune intervention sur bois vert ne doit être réalisée.

Sept arbres sont relativement sains et sont promis à un bel avenir s'ils continuent de bénéficier d'une gestion adéquate. Quelques beaux sujets existent.

En 2022, un contrôle de l'évolution des défauts relevés au cours de ce diagnostic visuel et sonore devra être effectué par un professionnel qualifié. Ce contrôle a pour vocation de prévenir les accidents ou dommages liés à la dégradation irréversible des défauts répertoriés, donc des arbres en question.

Foix, le 29 septembre 2018

L'Expert Arbre – Conseil ®



Laetitia NOUGUIER